


OBJECTIF DE LA FORMATION Cette session a pour objet l'étude des fonctions avancées sur le logiciel Sage Paie 100 Cloud	NIVEAU Avancé
Durée : 2 jours soit 14 heures Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 Lieu : En présentielle ou à distance (Teams ou TeamViewer)	Tarif : 895.00 € HT/jour
Programme 1 – Révisions rapides - Les paramètres de paie - La société - Les établissements - Les salariés - Les outils de paie 2 – Paramétrage des règles de paie complexes - Généralités : les cotisations - les rubriques bruts, et non soumises 3 – Autres traitements - Duplicata de bulletins - Confidentialité - Régularisation - Historique des données sur 10 ans 4 – Les éditions administratives - Présentation des fonctions - Fiche et Attestation ASSEDIC - Solde de tout compte - Certificat de travail - Mouvement de personnel - Attestation maladie 5 – La gestion avancée - Présentation des documents et listes - Paramétrage d'une liste, d'un document, des sélections, d'un formulaire et éditions - Etats sur la RBS 6 – La participation - Présentation de la fonction - Paramétrage, réserve spéciale, calcul de la RSP, répartition salariale et déclaration 7 – Le bilan social - Rappel juridique - Présentation des éléments constitutifs, calcul, édition, archive	Public : Assistants de paie, gestionnaire de paie et responsable RH. Pré-requis : Bonne maîtrise de la fonction paie et des obligations sociales Maîtrise de l'environnement Windows. Modalités et moyens : Pédagogiques Exposés théoriques et cas pratiques sur des exemples concrets Humains Formation dispensée par un consultant formateur agréé Sage Techniques Poste de travail partagé pour 2 stagiaires. Diffusion des supports numériques pour les présentations des apports et exercices. Modalité d'évaluation Des exercices seront réalisés régulièrement durant la formation pour vérifier la bonne compréhension et l'acquisition des connaissances. A l'issue de la formation, une attestation de formation sera remise à chaque participant

Centre de formation agréé N° de déclaration d'existence : 53 22 08361 22 auprès de la région Bretagne

Modalités et délai d'accès : Cette formation est accessible à des dates d'entrées fixes et Entrées/Sorties permanentes. Le délai estimé entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation est d'environ 1 mois. Chaque OPCO détermine ses procédures et ses propres critères de financement

 Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. Contactez-nous pour convenir d'un rendez-vous et vous accompagner au mieux.

Le programme de formation sera personnalisé selon votre parcours, vos objectifs et vos besoins, notamment pour les personnes en situation de handicap